



APPEL SOLENNEL AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

Pour l'ouverture d'une enquête parlementaire indépendante sur les interventions atmosphériques, la composition des aérosols et l'intégrité de l'espace aérien suisse

**À l'attention de Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers nationaux,
À l'attention de Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers aux États,**

Genève, le 22 septembre 2026

Palais du Parlement, 3003 Berne

Mesdames et Messieurs les Parlementaires fédéraux,

Par la présente, l'association **Souveraineté Suisse**, par la voix de son président **Ludovic Malot**, s'adresse solennellement à votre devoir constitutionnel d'élus de la Confédération et à votre mandat de haute surveillance.

Vous n'avez pas été élus pour demander aux citoyens de faire aveuglément confiance aux appareils technocratiques. Vous avez été mandatés par le peuple souverain pour contrôler l'action de l'État, garantir la sécurité nationale et protéger sans concession la santé publique ainsi que l'intégrité de notre territoire.

Il ne s'agit pas de demander au Parlement d'adhérer a priori à une thèse. Il s'agit précisément d'exiger le contraire : exercer votre prérogative de contrôle pour enquêter, mesurer, documenter et établir la vérité des faits.

La rupture du silence : interrogations matérielles, atteintes sanitaires et dépérissement végétal

Depuis plusieurs décennies, le décalage s'accroît entre la doctrine officielle et les constats de terrain. Alors que des brevets de modification atmosphérique sont accessibles dans le domaine public et que des rapports toxicologiques indépendants mettent en cause des dépôts anormaux au sol, les citoyens observent au quotidien un quadrillage aérien persistant. En parallèle, lors des épisodes de chaleur extrême, les populations font état de sensations anormales de brûlure et d'oppression qui ne correspondent plus aux critères météorologiques classiques.

Ces interventions alléguées dans l'atmosphère - reposant sur des pulvérisations d'aérosols métalliques (aluminium, baryum, strontium, iodure d'argent) et de nanoparticules conductrices destinées à demeurer en suspension - soulèvent des questions cruciales sur leurs interactions avec les rayonnements solaires et les émissions électromagnétiques au sol (radars, réseaux d'antennes, installations ionosphériques).

L'impact potentiel de ces phénomènes sur le vivant se traduit par des alertes majeures qu'il est impératif d'évaluer scientifiquement :

Symptômes physiques et biologiques chez l'être humain : céphalées intenses, migraines aiguës, nausées subites, sensations de brûlures cutanées anormales en « tête d'épingle », vertiges, acouphènes et perturbation de la perméabilité de la barrière hémato-encéphalique, dont l'éventuelle relation avec ces phénomènes doit être scientifiquement examinée.



Symptômes psychologiques et émotionnels : détresse psychologique généralisée, états d'anxiété inexplicables, crises d'oppression respiratoire alléguées en lien avec la saturation de l'air en charges électrostatiques (ions positifs), fatigue chronique invalidante, irritabilité et sentiment d'épuisement nerveux profond, qui exigent un examen clinique et épidémiologique rigoureux.

Dépérissement fulgurant et maladies massives de la flore :

Nos forêts, nos parcs urbains et notre patrimoine arboré subissent une dégradation sans précédent. Des essences majeures et séculaires s'effondrent sous l'assaut simultané de pathologies cryptogamiques, bactériennes et parasitaires atypiques :

- **Chênes :** dépérissement précoce de la cime, nécroses corticales et dessèchement brutal des feuillages.
- **Marronniers :** défoliations massives estivales, chancres bactériens virulents et sensibilité démultipliée aux agressions parasitaires.
- **Platanes :** prolifération fulgurante du chancre coloré et jaunissement anormal des houppiers hors des périodes de dormance.
- **Pins et conifères :** roussissement généralisé des aiguilles, perte d'étanchéité de la cuticule foliaire et nécroses racinaires.

L'hypothèse selon laquelle les dépôts récurrents de métaux lourds (notamment l'aluminium libre, connu pour bloquer l'absorption racinaire des nutriments et acidifier les sols) et les modifications de la lumière solaire directe affaibliraient l'immunité végétale naturelle doit être soumise à une expertise contradictoire immédiate.

Face à un tel tableau, le déni, la condescendance institutionnelle ou la réduction systématique de ces alertes à du « complotisme » constituent une faillite démocratique. L'espace aérien suisse est un bien commun ; il ne peut demeurer une zone grise soustraite à la transparence.

Le mandat du Parlement : instituer une Commission d'enquête interpartis

Conformément au droit fédéral (art. 163 LParl), l'Assemblée fédérale a la faculté d'instituer par arrêté fédéral simple une **Commission d'enquête parlementaire (CEP)** pour élucider les événements d'une grande portée.

Souveraineté Suisse demande aux élus de tous les partis de dépasser les clivages politiques pour engager l'initiative parlementaire nécessaire à la création d'une CEP dotée des pouvoirs d'investigation prévus aux art. 163 ss LParl, articulée autour de 8 axes fondamentaux :

Échantillonnage indépendant de l'air et des retombées :

Mettre en place des protocoles publics et reproductibles de prélèvements réguliers et inopinés des masses d'air, des précipitations et des filaments aéroportés sur l'ensemble du territoire suisse, analysés par des laboratoires tiers certifiés sans conflit d'intérêts.

Recherche toxicologique et nanoparticulaire ciblée :

Mesurer avec précision les concentrations réelles d'aluminium, baryum, strontium, lithium, nanoparticules et matériaux synthétiques, en déterminant leurs sources effectives ainsi que leur impact sur les écosystèmes et la santé humaine.



**SOUVERAINETÉ
SUISSE**

SCHWEIZER SOUVERÄNITÄT
SOVRANITÀ SVIZZERA
SOUVERANITAD SVIZRA

Assoc. & Fondation Souveraineté Suisse
Avenue Trembley 12C
1209 Genève
info@souverainete-suisse.ch
www.souverainete-suisse.ch

Audit de santé végétale et analyse foliaire des arbres en détresse :

Mandater des instituts forestiers et agronomiques indépendants pour prélever et analyser les tissus (feuilles, aiguilles, écorces) des chênes, marronniers, platanes et pins touchés par ces dépérissements massifs, en mesurant la présence anormale de dépôts métalliques et en évaluant la détérioration de leurs défenses physiologiques sous l'effet des retombées atmosphériques.

Audit des carburants d'aviation et des aéronefs :

Organiser le contrôle inopiné des carburants civils (*Jet Fuel*) et militaires transitant par la Suisse, et inspecter les aéronefs civils et militaires survolant notre espace afin de vérifier la présence ou l'absence de dispositifs techniques de dispersion ou d'additifs métalliques non déclarés.

Audition de pilotes, personnels navigants et personnels au sol en qualité de témoins :

Entendre formellement des pilotes civils et militaires, des contrôleurs aériens et des équipes de maintenance au sol. Des témoignages présentés comme émanant de professionnels du secteur circulent publiquement sur les réseaux et font état de consignes, de plans de vol atypiques ou de protocoles spécifiques ; leur authenticité, leur contexte et leur valeur probante doivent précisément être vérifiés par la CEP sous le régime de l'obligation de témoigner et de la protection des lanceurs d'alerte.

Clarification des accords militaires et internationaux :

Faire toute la lumière sur les accords, autorisations de survol, programmes conjoints ou échanges d'informations liant la Confédération, l'armée suisse, des États tiers, l'OTAN ou des agences de recherche avancée (telle que la DARPA) dans les domaines de la modification météorologique, de la géo-ingénierie et des technologies ionosphériques.

Évaluation expérimentale des interactions électromagnétiques :

Mandater des experts indépendants pour examiner rigoureusement les hypothèses d'échauffement thermique atmosphérique, de résonance ou d'ondes stationnaires résultant de l'interaction entre aérosols métalliques en suspension et réseaux de transmission au sol (antennes, radars, grilles phased-array).

Transparence documentaire et accès aux données :

Exiger la communication à la CEP de l'intégralité des informations et archives administratives - y compris les procès-verbaux et documents classifiés nécessaires à son mandat au sens de la LParl - détenues par les offices fédéraux compétents (OFAC, OFEV, DDPS, MétéoSuisse).

Assumer le mandat démocratique

Si les craintes relatives à des épandages toxiques délibérés, à la saturation métallique de l'atmosphère, à la destruction de nos forêts et à son activation électromagnétique sont scientifiquement infondées, seule une enquête parlementaire contradictoire et rigoureuse permettra de l'établir formellement et de rassurer la population. Si, en revanche, des programmes non déclarés affectent l'intégrité biologique de nos concitoyens et la pérennité de notre environnement, l'Assemblée fédérale a le devoir absolu de les identifier et d'y mettre fin.



**SOUVERAINETÉ
SUISSE**

SCHWEIZER SOUVERÄNITÄT
SOVRANITÀ SVIZZERA
SOUVERANITAD SVIZRA

Assoc. & Fondation Souveraineté Suisse
Avenue Trembley 12C
1209 Genève
info@souverainete-suisse.ch
www.souverainete-suisse.ch

Dans un cas comme dans l'autre, l'enquête est la seule posture digne de nos institutions. La démocratie directe ne saurait s'accommoder d'un doute permanent sur l'air que respirent neuf millions de personnes et sur l'écosystème qui les fait vivre.

Mesdames et Messieurs les Conseillers nationaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers aux États, assumez pleinement les responsabilités de votre charge : **engagez cette procédure parlementaire sans délai.**

Ludovic Malot

Président de Souveraineté Suisse

Email: ludom@souverainete-suisse.ch

Mouvement citoyen pour la défense des institutions et de la démocratie directe